

CONSEIL D'ECOLE 16/03/2023

Participants/ Membres avec voix délibératives:

Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Guionnet (excusée)
Les enseignantes: Mme Auvert (TPS, PS, MS), Mme Vergélys (GS/CP)
Mme Thibault(CE1/CE2), Mme Lafon (CM1/CM2)

Les élus:

Monsieur le Maire d'Eyrein, M Salle
Mme Noilhac, Mme Agnoux, (conseillères municipales)

Madame le maire de Sarran, Mme Audureau
Mme Vergne, (conseillère municipale)

Madame le Maire de Vitrac, Mme Dumas
Mme Stopyra, Mr Faurie (conseillers municipaux)

Les parents d'élèves

Mme Gratadour EYREIN (maternelle)
Mme Dichamp SARRAN
Mme Jayle EYREIN (ce1 ce2)
Mme Monéger VITRAC

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale:

Madame Fauconnier , Madame Sicard, Monsieur Ravidat

ORDRE DU JOUR

Effectifs actuels 2022/2023

Effectifs prévisionnels pour 2023/2024

Vie scolaire :

- organisation de la semaine
- garderie pour les enfants qui prennent la navette
- transports
- organisation interne RPI

Projets pédagogiques en cours

Prévision de travaux

Questions diverses

Effectifs au 16/03/2023 sur le RPI

Ecole d'Eyrein: classe1 /17 élèves – classe2/ 17 élèves

Ecole de Sarran: 21 élèves

Ecole de Vitrac: 14 élèves

TOTAL / 69 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	9	5	10	11	7	10	8	6

Prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2023-2024

TOTAL/ 66 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	4	9	5	10	11	7	10	8

Proposition de répartition pour la rentrée 2023-2024

EYREIN maternelle	TPS/ PS/ MS/ = 15
SARRAN	GS/CP/ = 15
EYREIN élémentaire	CE1/CE2/ = 18
VITRAC	CM1/ CM2/ = 18

Remarques/

Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des inscriptions à venir, des arrivées, des départs...

Vie scolaire

1 -organisation de la semaine

réflexion, discussion autour des rythmes scolaires : semaine à 4 jours ou 4 jours 1/2

démarche : la demande est conjointe école-mairie. Il faut une délibération du conseil municipal et un vote du conseil d'école (PV) . Au préalable, on peut informer et demander l'avis aux parents d'élèves via un sondage. Ensuite, il faut remplir les documents fournis par la DSDEN et les retourner pour le 7 avril 2023.

L'enquête donne le résultat suivant : 15 familles pour les 4 jours – 26 familles pour les 4 jours 1/2
En cas de passage aux 4 jours, les parents souhaitaient savoir si une garderie serait mise en place. Mme Dumas précise qu'il serait possible de mettre en place une garderie communale sur la journée (sans obligation de créer un accueil de loisirs sans hébergement/ALSH). Après enquête , quelques 20 enfants pourraient utiliser ce service. Certains parents demandent la gratuité de ce service (réponse négative des mairies) et ont été surpris de constater que le transport scolaire ne fonctionnerait pas pour amener les enfants à la garderie le mercredi. Il y aurait un lieu commun aux 3 écoles du RPI, lieu à définir entre mairies. En cas de passage aux 4 jours les horaires de l'école seraient lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h12h – 13h30 16h30 (avec ¼ d'heure de différence pour Vitrac pour permettre le déplacement des navettes).

Après ce débat, le conseil d'école propose de passer au vote. Il est décidé de voter à main levée et de répondre à la question suivante.

Qui est POUR le passage aux 4 jours ? 6 personnes

Qui est CONTRE le passage aux 4 jours ? 10 personnes

Qui s'abstient ? 1 personne

Le conseil d'école émet un avis défavorable à une semaine de 4 jours de classe.

Nous continuerons donc de fonctionner sur 4 jours 1/2 à la rentrée prochaine

2 -garderie

réflexion et discussion autour du paiement ou non de la garderie pour les élèves qui soit passent par la garderie le matin parce que le transport les dépose avant l'heure d'accueil de l'école soit passent par la garderie le soir car ils attendent le transport.

Ces enfants arrivent en dehors des horaires d'accueil de l'école, pas du fait des emplois du temps de familles, mais par le fait qu'ils sont tributaires des horaires des transports.

Les faits : A Vitrac et à Sarran ces temps de garderie **sont gratuits**, à Eyrein ces temps de garderie **sont payants**.

Il faudrait un vote du conseil d'école pour harmoniser le fonctionnement au sein du RPI.

Le conseil d'école n'arrive pas à un accord. Mr le maire d'Eyrein s'engage à en rediscuter lors d'un prochain conseil municipal et à arranger la situation des enfants concernés.

Mr Ravidat demande qu'une communication soit faite aux familles dès la décision prise.

Les parents élus demandent à la mairie d'Eyrein de revoir le mot distribué aux familles en début d'année, car la formulation de certaines informations peut conduire à diverses interprétations ou incompréhensions.

Le conseil d'école espère avoir une réponse et une décision sera actée lors du 3^e conseil d'école.

3 – transports scolaires

réflexion, discussion sur les problèmes de communication du transporteur Europe Voyages durant les journées de neige.

Les directrices ont dû prévenir les familles du fait que le chauffeur annulait son ramassage de 16h30 le mardi 17 janvier. Il n'y avait pas eu d'avis préfectoral ou du conseil départemental pour annuler les transports scolaires. Cette décision a été prise par le chauffeur.

Les familles et les directrices n'ont pas été informées du fait que le chauffeur n'effectuait pas le ramassage les mercredi 18 janvier, jeudi 19 janvier et vendredi 20 janvier. Ce qui a engendré quelques problèmes : des élèves déposés soit par leurs parents soit par l'autre navette se sont retrouvés « bloqués » dans une des écoles du RPI . Les parents ont été prévenus et sont venus les récupérer pour les acheminer dans leur école ...ou pas.

La personne d'Europe Voyages contactée, responsable du transport scolaire sur notre secteur, indique que ce n'est pas au chauffeur de prévenir les familles. Selon elle, ce serait à la région, gestionnaire des transports scolaires, d'envoyer une alerte via sms...

Mme Dumas dit avoir contacté des personnes au sein de la Région ou du conseil départemental, pour leur demander que les mairies soient prévenues du passage ou non des transports. Elle précise que le transporteur s'est engagé à envoyer un mail aux mairies, même très tôt le matin. Les mairies donneraient ensuite l'information aux familles via mail.

Mme Monéger nous rappelle que, il y a quelques années en arrière, les enfants bloqués par la neige dans une école autre que la leur, étaient gardés par cette école pour ne pas obliger les parents à quitter leur travail pour venir récupérer leur enfant. Si cela arrive, chaque directrice devra en informer sa hiérarchie (Inspection)

A suivre l'hiver prochain...

4- Voyage scolaire

Eyrein CE1/CE2

Demande de séjour scolaire au centre des Mille Source à Bugeat acceptée.

Départ les 1er et 2 juin pour un "Premier séjour" autour du sport et de l'environnement.

(discussion concernant le budget)

séjour 107 euros/enfant – transport Eyrein/Bugeat aller-retour : 390 euros - Total 2209 euros

Ce coût se partage habituellement ainsi entre les 3 partenaires :

736 euros pour les familles – 736 euros pour l'APE – 736 euros pour les mairies.

L'APE précise qu'elle a décidé de participer à hauteur de 1000 euros, ce qui va réduire le coût demandé à chaque enfant, à savoir 27 euros 82 centimes.

Les mairies se sont concertées début mars et participent à hauteur d'un tiers soit 245,33 euros par mairie.

Sarran :

sortie en lien avec le projet autour des 4 éléments(eau/ air : moulin du Deiro, moulin de Valiergue

feu/terre : vulcania, randonnée) dans un premier temps envisagé mais peu probable au regard du coût que cela représenterait...

A défaut: une journée à l'accrobranche du Mont Bessou

Vitrac et Eyrein maternelle:

une sortie sur une journée sera organisée en période 5, rien n'est décidé actuellement

Projets de classe

EYREIN

maternelle

Le parcours artistique et culturel

- Spectacle à l'Empreinte à Tulle , « la dignité des gouttelettes » le 15/12/22

- Ecole et cinéma : date de la projection non connue

- programmation d'un spectacle « Kim et Nina » d'Isabelle Besse,

[Kim et Nina, tout un voyage pour se comprendre. Kim et Nina ne parlent pas la même langue ; ils vont voyager au Japon, puis à Cuba et au Congo, à la recherche de Babel la magicienne. La magicienne va les aider à communiquer et à mieux se comprendre.]

Ce spectacle pourrait accueillir plusieurs écoles (St Augustin, Eyrein, Sarran, Rosiers d'Egletons)

pour partager le coût total (335euros). L'accueil du spectacle se ferait à Sarran , salle polyvalente si la salle convient pour les concepteurs du spectacle.

USEP/ EPS

- Peut être une rencontre athlétisme en fin d'année avec St Augustin

- Randonnées plus régulières au printemps

SARRAN

USEP/ EPS

- rencontre « gym

à la maternelle » le 22/11/22 au gymnase des Combes, à Egletons

- savoir rouler (avec prêt de vélos USEP du 20/02/23 au 17/03/23

la 1ère séance et la séance d'évaluation sont encadrées par Benjamin Eyrolle, éducateur sportif

(livraison et prise en main des vélos, règles de sécurité, mise en place de parcours pour évaluer le niveau de chaque élève, séance évaluation en fin de cycle pour noter chaque élève sur les différents points travaillés et attribuer un diplôme pour la participation à ce cycle « savoir rouler »)

- rencontre « athlétisme » le 19/06/23 au stade, à Corrèze

- rencontre pour les classes multi-cycles : jeux traditionnels et initiation au rugby (Soursac - Saint Yrieix-le-Déjàlat – Sarran) le 23/06/23 au stade et au gymnase des Combes, à Egletons

Parcours artistique

programmation de 4 sorties au Centre de découverte du moyen âge à Egletons, dans le cadre du projet autour des 4 éléments.

Sortie 1- eau : mardi 10 janvier, découverte d'oeuvres autour de l'eau via le musée numérique de la structure « micro-folies » et atelier : création d'un visage à partir d'éléments marins

Sortie 2- air : mardi 7 mars, découverte d'oeuvres autour de l'air via le musée numérique de la structure « micro-folies » et atelier : création d'un visage à partir d'oiseaux découpés

Questionner le monde

Intervention du pays d'art et d'histoire pour le projet « maquette du quartier de l'école »

Cela se réalisera sur 3 séances :

Visite en extérieur de l'école à l'église, repérer certains bâtiments, prises de photos et dessin(1h30) :4/05/23

En classe, observation du plan, des photos et réalisation des bâtiments remarquables (1h30) : 11/05/23

En classe, réalisation des bâtiments, de la végétation, placer ces éléments sur le plan (env 2h) : 25/05/23

EYREIN

CE1/CE2

Le parcours artistique et culturel

- Ecole et cinéma : Une projection le 15 décembre "Ponyo sur la falaise", la deuxième était prévue le 7 mars pour aller voir "Le roi et l'oiseau" mais a été annulée. La date de report est encore inconnue. Une troisième séance est prévue en période 5.

- Spectacle "Est-ce qu'un arbre est une poule ?" offert par l'Empreinte dans le cadre du projet Premier acte.

USEP/ EPS

- Cycle danses traditionnelles qui se clôture fin mars avec un bal le 27 mars à Egletons.

- Cycle Tennis commencé avec la présence d'un intervenant Hugo Chaix du TSE.

- Cycle rugby en période 5 avec peut-être une rencontre en juin.

- Cycle athlétisme avec une rencontre à Corrèze en juin.

Divers

- Intervention sur le thème du harcèlement le 16/03/23

- Permis piéton pour les CE2 en avril/mai.

- Rallye mathématiques départemental.

- Animation sur le milieu halieutique avec M. Laroche prévue le 25/05/23 : découverte des petits animaux en classe le matin et découverte de la pêche et du milieu halieutique à l'étang de la Chèze l'après-midi.

- Intervention de Tulle Agglo sur le thème du tri des déchets, du recyclage en période 5.

- Projet classe autour du voyage dans le temps.

VITRAC

USEP/EPS

- cycle hand-ball en période 5 – 25/05/23 – 2/06/23 (avec intervenant)

- cycle athlétisme en période 5 avec rencontre à Corrèze (juin)

DIVERS

6/04 : journée olympique et paralympique à Corrèze (échange CM2/6^e)

4/05 : spectacle de théâtre à Tulle

15/05 : animation autour de l'eau (avec l'intervention de Mr Laroche, maison de l'eau et de la pêche)

en juin : 1 journée au collège, date à fixer. Les CM visitent le collège. Mise en place d'un jeu de piste pour découvrir le collège. Atelier EPS mis en place par les 6 du collège.

Travaux et prévisions

A Eyrein:

Suivi du portail

La situation provisoire dure depuis la rentrée à savoir 7 mois...

Les enseignantes et les parents souffrent de cette situation.

Le référent départemental sécurité affirme que cette situation qui s'éternise pose un problème de sécurité.

Mr Salle souligne que le constat de défaut du portail a été fait par un huissier de justice.

La mairie précise être en attente d'un avocat pour une attaque en justice afin de régler le délit, sans connaître le délai avant qu'une décision soit prise (soit d'enlever le portail, soit de le compléter)

En attendant, la directrice demande que

-la garderie soit signalée (panneau) afin de permettre aux personnes entrant à l'école de se repérer, puisque l'entrée se fait par le côté de la garderie

-l'achat d'interphones sans fil (un pour l'école et un pour chaque locataire) afin que les personnes puissent prévenir de leur arrivée afin qu'on leur ouvre le portail. L'entrée n'est pas depuis les classes. Les personnes souhaitant contacter les locataires appellent parfois à l'école pour savoir comment accéder au bâtiment.

Mr Ravidat demande s'il existe une liaison sécurité entre Mme Thibault(1er étage) et Mme Auvert (rez de chaussée). Cela pourrait se prévoir via un interphone ou un signal lumineux. Cela a déjà été évoqué lors de conseils antérieurs.

A Sarran:

fermeture local vélo à revoir

Actuellement il est très difficile de verrouiller la porte car la targette coulisse mal...

entretien/ménage du préau

Il serait bien de savoir quel est le personnel qui a en charge l'entretien du préau et de vérifier de temps en temps l'état sans que l'enseignante ait à solliciter l'intervention des employés municipaux.

A Vitrac:

tableau de sécurité

La mairie doit finir de compléter sa partie. La directrice a eu un rappel du référent sécurité.

Le conseil d'école attend des réponses concrètes concernant l'avancée de ces différents points pour le prochain conseil d'école.

Questions diverses/

Mme Dichamp énonce un ensemble de questions relevant de différents parents.

- listing regroupant l'ensemble des coordonnées des parents du RPI : où en est-on ?

Les parents veulent savoir si cette liste est finie et si elle a été diffusée dans les 3 mairies.

Mme Dumas précise que la mairie de Vitrac a établi un fichier Excel, elle l'a complété, elle l'a fait suivre à la mairie de Sarran, qui l'a complété et ensuite il a été envoyé à la mairie d'Eyrein. Nous sommes en attente du retour de la mairie d'Eyrein. Ensuite quand cette liste sera effective, il faudra trouver un endroit pour l'afficher sans qu'elle soit à la vue de tout le monde (respect des données personnelles).

A suivre donc...

- menus des cantines, demande de diffusion

Les parents veulent connaître ce que mangent les enfants et demandent à ce que les menus soient diffusés via les sites des mairies ou facebook (comme pour Sarran)

- problème de verglas, neige à Sarran

Mme Dichamp s'inquiète de ne pas avoir reçu de réponse après avoir alerté la mairie de Sarran concernant ce problème courant janvier. Mme Audureau lui précise que par temps de neige le règlement stipule que l'entrée se fait par le côté mairie, qui est déneigé, et non par le parking. Ce règlement est diffusé aux familles en début d'année. Il serait peut-être intéressant de faire un rappel de ce point du règlement en début d'hiver.

De plus Mme Dichamp ajoute que la cour est restée verglacée plusieurs jours, privant les enfants de pouvoir jouer dehors et de pouvoir s'aérer...En effet durant quelques jours, les enfants ont fait les récréations dans la salle polyvalente afin d'éviter les glissades sur le verglas de la cour. Elle demande si la cour ne pourrait pas être déneigée en partie pour éviter ce désagrément.

Pour clore le sujet neige, Mme Dichamp précise que pendant cet épisode, certains enfants utilisaient des chaussons pour ne pas avoir à rester en bottes ou chaussures de neige toute la journée. Certains parents trouvant l'idée intéressante demandent s'il serait possible d'utiliser les chaussons tout au long de l'année. La réponse est oui par temps de neige et non le reste de l'année (perte de temps non négligeable).

-cantine, Sarran

Mme Dichamp revient sur la demande de renfort pour la gestion de la cantine.

Mme Audureau précise que Mme Ducat ne lui a jamais fait part de ce fait lors des différents entretiens qu'elles ont eues.

Mme Dichamp rappelle qu'en début d'année les GS n'ont que 4 ans ou 4 ans 1/2 et sont donc peu autonomes et qu'un 2^e personnel serait le bienvenu.

Mme Audureau ajoute qu'il serait très difficile de trouver une personne.

Mme Dichamp interroge aussi sur le mobilier, des tables octogonales, qui ne conviennent pas aux enfants.

Mme Audureau répond que ce matériel est adapté aux élèves et qu'il respecte la distance en face à face (cf COVID)

Mme le maire dit que lorsque les conseillers ont mangé à la cantine au lendemain du 1^{er} conseil d'école, ce temps de cantine s'est très bien déroulé, tout en précisant qu'il existe peut-être un problème d'acoustique et que le volume sonore augmente très vite. Peut-être que certains travaux sont nécessaires pour y remédier.

Elle informe que depuis le 22 février la cantine est ouverte aux aînés les lundis. Depuis 4 personnes sont venues partager le repas avec les enfants, ceci renforçant les liens intergénérationnels...

La séance est levée à, 20h22

Fait à Sarran, le 16 mars 2023